

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
190<sup>e</sup> année  
4 décembre 2014  
n° 42 / 7623<sup>e</sup>  
pages 2401 à 2456

## CHRONIQUE / Adoption

La « délocalisation procréative » :  
fraude à la loi ou habileté permise ?

> Jean Mouly

2419

## ACTUALITÉS

- 2404 Cession de créance à titre de garantie : défaut d'intérêt à agir en paiement du cédant
- 2405 Liquidation judiciaire : portée de l'inconstitutionnalité de la saisine d'office
- 2407 Mention de baptême : portée de la mention sur le registre paroissial
- 2410 Garde à vue : maintien afin de présentation devant le procureur de la République
- 2410 Action civile : recevabilité en cas d'extinction de l'action publique
- 2410 Compétence judiciaire : indemnisation des victimes blessées par un policier
- 2411 Mandat électif local : inconstitutionnalité de l'incompatibilité avec des fonctions militaires
- 2412 Masseurs-kinésithérapeutes : sanction du défaut d'inscription sur le tableau de l'ordre
- 2412 Allocations de chômage : non-cumul avec une indemnité compensatrice de salaire
- 2416 Compétence européenne (Bruxelles I) : contrat de concession internationale

## POINT DE VUE

- 2417 Les manquements d'initié par recommandation et le règlement abus de marché,  
*Oun-Tat Tieu et Diane Hervey*

## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2423 **Panoramas** : Droit pénal, *Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé, Marie-Hélène Gozzi, Solange Mirabail et Catherine Ginestet*
- 2434 Sociétés et groupements, *Jean-Claude Hallouin, Eddy Lamazerolles et Anne Rabreau*
- 2446 **Notes** : L'article 1843-4 du code civil et la date d'évaluation des droits sociaux,  
*note sous Com. 16 sept. 2014, Jean-Marc Desaché et Bruno Dondero*
- 2451 Neutralité à l'école et lutte contre l'homophobie,  
*note sous CE 15 oct. 2014, Arthur de Dieuleveult*

## ENTRETIEN

- 2456 Pascal Lokiec - Le contrat de travail unique, une fausse bonne idée!

DA|LOZ

321442



9 782993 214428

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
SYLVIE FAYE

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHÉLEMY, Pascale DEUMIER  
Philippe MERLE et Charles VALLÉE

## DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## RÉDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

### • RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Thomas COUSTET (5356)

### • CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution: Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires: Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET

Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • ÉDITION - RÉALISATION

#### Secrétaires de rédaction:

Patricia ANDRY (5284)

Katy PERCHEREAU (5366)

Florine TEYSSIER (5363)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique: Raphaël HENRIQUES

Illustration couverture: Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique: Carole ROBAN

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Christophe CHEVALLEY

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN, Responsable

Tél.: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement: France: 455 € HT (464,56 € TTC)

Étranger: 521 € HT

Prix au numéro: 21,44 € TTC

ISSN 0034-1835

N° CPPAP 1017 T 82206

JOUVE, 733, rue St Léonard BP3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Décembre 2014

## Éditions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché central  
« Recueil / Années reliées du Recueil »

# SOMMAIRE

2401 L'essentiel du Recueil Dalloz

## ACTUALITÉS

2404

### DROIT DES AFFAIRES

#### Banque-Crédit-Garantie

Cession de créance à titre de garantie: défaut d'intérêt à agir en paiement du cédant, *Com. 18 nov. 2014*

#### Consommation

Tromperie (eaux-de-vie et brandies): manipulation illicite de la boisson, *Crim. 18 nov. 2014*

#### Contrat d'affaires

Transporteur aérien (responsabilité): choc entre un avion et un escalier mobile, *CJUE 14 nov. 2014*

#### Entreprise en difficulté

Liquidation judiciaire: portée de l'inconstitutionnalité de la saisine d'office, *Com. 18 nov. 2014*

Administrateur judiciaire (secret professionnel): représentation d'un associé minoritaire, *Com. 18 nov. 2014*

Clause résolutoire de plein droit (crédit-bail): action aux fins de constat d'acquisition, *Com. 18 nov. 2014*

Admission des créances: ordonnance constatant qu'une instance est en cours, *Com. 18 nov. 2014*

#### Fiscalité

Impôt sur les sociétés: constitutionnalité du régime des reports des déficits en cas de fusion, *Cons. const., 28 nov. 2014*

#### Fonds de commerce et commerçants

Bail commercial (droits du preneur): remplacement de l'installation de chauffage, *Civ. 3<sup>e</sup>, 19 nov. 2014*

2406

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Assurance automobile: délai de présentation de l'offre d'indemnisation, *Crim. 4 nov. 2014*

Cession de créance (retrait litigieux): irrecevabilité du demandeur à l'instance, *Civ. 3<sup>e</sup>, 19 nov. 2014*

#### Famille-Personne-Succession

Mention de baptême: portée de la mention sur le registre paroissial, *Civ. 1<sup>er</sup>, 19 nov. 2014*

Enlèvement international: intérêt supérieur de l'enfant et retour en Afrique du Sud, *Civ. 1<sup>er</sup>, 19 nov. 2014*

Enlèvement international: dissimulation de l'adresse du domicile et procès équitable, *Civ. 1<sup>er</sup>, 19 nov. 2014*

2408

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Bail rural (cession): mauvaise foi du preneur en cas de changement des lieux loués, *Civ. 3<sup>e</sup>, 5 nov. 2014*

Bail rural (refus de renouvellement): augmentation conventionnelle du délai de congé, *Civ. 3<sup>e</sup>, 19 nov. 2014*

### Copropriété

Mandat de syndic (action en nullité): inapplicabilité du délai de forclusion de deux mois, *Civ. 3<sup>e</sup>, 19 nov. 2014*

2409

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

#### Droit européen

Pollution (dioxyde d'azote): obligation de résultat pesant sur les États membres, *CJUE 19 nov. 2014*

2410

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Procédure pénale

Garde à vue: maintien afin de présentation devant le procureur de la République, *Crim. 18 nov. 2014*

Action civile: recevabilité en cas d'extinction de l'action publique, *Crim. 18 nov. 2014*

Compétence judiciaire: indemnisation des victimes blessées par un policier, *Crim. 18 nov. 2014*

2411

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Mandat électif local: inconstitutionnalité de l'incompatibilité avec des fonctions militaires, *Cons. const., 28 nov. 2014*

#### Santé publique

Masseurs-kinésithérapeutes: sanction du défaut d'inscription sur le tableau de l'ordre, *Crim. 18 nov. 2014*

2412

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Allocations de chômage: non-cumul avec une indemnité compensatrice de salaire, *Soc. 19 nov. 2014*

Heures supplémentaires (calcul): seuil de déclenchement fixé par accord collectif, *Soc. 13 nov. 2014*

Convention de forfait en jours (nullité): respect des durées maximales de travail, *Soc. 13 nov. 2014*

Harcelement moral ou sexuel: portée des mesures prises par l'employeur, *Soc. 19 nov. 2014*

2416

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

#### Procédure civile

Compétence européenne (Bruxelles I): contrat de concession internationale, *Civ. 1<sup>er</sup>, 19 nov. 2014*



## POINT DE VUE

2417

Les manquements d'initié par recommandation et le règlement abus de marché  
par Oun-Tat Tieu et Diane Hervey



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUE

2419

La « délocalisation procréative » :  
fraude à la loi ou habileté permise ?  
par Jean Mouly

### PANORAMAS

2423

Droit pénal  
octobre 2013 - octobre 2014  
par Gabriel Roujou de Boubée, Thierry Garé,  
Marie-Hélène Gozzi, Solange Mirabail  
et Catherine Ginestet

2434

Sociétés et groupements  
septembre 2013 - août 2014  
par Jean-Claude Hallouin, Eddy Lamazerolles  
et Anne Rabreau

### NOTES

2446

L'article 1843-4 du code civil et la date d'évaluation  
des droits sociaux, note sous *Com.* 16 sept. 2014  
par Jean-Marc Desaché et Bruno Dondero

2451

Neutralité à l'école et lutte contre l'homophobie,  
note sous *CE* 15 oct. 2014  
par Arthur de Dieuleveult



## ENTRETIEN

2456

Pascal Lokiec - Le contrat de travail unique, une fausse bonne idée !

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).